

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 7 juillet 2017

**3<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2017-7-3-2

**Service instructeur**  
DIRT - Direction des routes

**Service consulté**  
DIF

**AJUSTEMENT DE LA LISTE DES OPERATIONS RETENUES - PROGRAMMES A  
132 - MILLESIME 2017**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'entériner une liste complémentaires d'opérations retenues dans le cadre du programme A 132 - Millésime 2017 Opérations de Sécurité en Traversée d'Agglomération (STA) sur les routes départementales du Haut-Rhin.

**1. Budget**

Le budget voté au BP 2017 pour le programme STA prévoit 2 M€ d'Autorisations de Programme (AP) et 1,8 M€ de crédits de paiement (CP).

Dans le cadre de la DM 1, une enveloppe complémentaire de 2,28 M€ en AP a été affectée à ce programme soit un total de 4,28 M€ d'AP.

**2. Programme 2017**

Au regard des Autorisations de Programme ouvertes, de l'état d'avancement des dossiers et de la volonté des communes de réaliser les travaux en 2017, la Commission Voirie, Infrastructures et Transports a proposé lors de la séance du 3 mars 2017, de retenir pour l'élaboration du programme STA 2017 :

- 9 dossiers représentant 1,905 M€ dans le cadre des AP initialement prévues au budget (annexe 1) ;
- Une liste complémentaire (annexe 2).

La Commission Permanente du 7 avril 2017 a validé la liste des 9 dossiers proposée par la Commission Voirie, Infrastructures et Transports pour un montant de 1,905 M€.

Suite à la finalisation des dossiers techniques, aux offres de prix négociées, les projets des communes de BENNWIHR, de GUEWENHEIM et de WAHLBACH font apparaître une économie de 155 688 € à ajouter au reliquat de 95 000 € d'AP non affectée, soit une AP disponible de 250 688 €.

Par ailleurs, la commune de CARSPACH a confirmé son souhait de démarrer l'aménagement de la RD 25 pour un montant réajusté à 150 000 €. Cette opération vise à sécuriser la traverse de la commune en lien avec la mise en service de la déviation d'ASPACH. C'est également une des mesures compensatoires envisagées dans le cadre de la DUP.

En outre, dans le cadre du rapport « ROUTE DEPARTEMENTALES, AFFECTATIONS ET DESAFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME (PROGRAMMES A132 – A134) présenté à la Commission Permanente, une affectation de 5 688 € est prévue pour la prise en charge des études géotechniques, Amiante et HAP concernant la RD 2 en agglomération d'ENSISHEIM (opération n°52941).

Enfin, lors de sa séance du 2 juin 2017, la Commission Voirie, Infrastructures et Transports a confirmé la proposition d'une liste complémentaire de 14 communes pour un montant d'AP de 2 375 000€ et a donné un avis favorable à l'intégration de l'opération de CARSPACH.

Le programme STA 2017 ainsi modifié, s'élèverait à 4 280 000 € (annexe 3).

### **3. Conclusion**

Au vu des éléments décrits ci-dessus et de l'avis favorable de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports lors de sa séance du 2 juin 2017, il est proposé :

- d'arrêter les montants prévisionnels pour les opérations portées par les communes de BENNWIHR, GUEWENHEIM et WAHLBACH respectivement à 162 312 €, 234 000 € et 198 000 € et dégager ainsi 155 688 € cumulés sur les opérations 51542, 51546 et 51561 ;
- de retenir les 14 opérations de la liste complémentaire (annexe 2) ;
- d'ajouter l'opération de CARSPACH (opération n°52998) pour un montant prévisionnel de 150 000 € ;
- d'affecter les autorisations de programmes (AP) correspondantes selon les montants prévisionnels figurant en annexe 2 et de 150 000 € pour CARSPACH;
- de m'autoriser à signer les conventions de co-maîtrise d'ouvrage correspondantes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN